



## LUMIÈRES, RECYCLAGE, ACTION

*Home Depot lance l'initiative de recyclage d'ampoules fluorescentes compactes*

**(Toronto, Ontario) – (Le 6 novembre 2007)** – Au fur et à mesure qu'ils se soucient davantage de l'environnement, les consommateurs cherchent à intégrer de petits changements dans leur vie quotidienne. C'est ainsi qu'ils adoptent des solutions éconergétiques, des idées brillantes pour la maison. Aujourd'hui, le processus se poursuit alors que Home Depot Canada a annoncé le lancement du programme national de recyclage d'*ampoules fluorescentes compactes* (AFC) dans ses 160 magasins. Ce programme aidera les consommateurs à faire de meilleurs choix en matière d'environnement, de l'achat jusqu'à l'élimination. Ce service gratuit constitue la première offre du genre à être aussi largement accessible au Canada et, d'ici le 22 novembre prochain, les consommateurs canadiens pourront en toute confiance rapporter leurs AFC brûlées dans les magasins Home Depot, qui en assureront le recyclage sécuritaire. Le programme est offert en partenariat avec *Philips Lighting* et *Fluorescent Lamp Recyclers Inc.*

« Le programme de recyclage des AFC est un autre exemple des méthodes qu'emploie Home Depot pour encourager les consommateurs à adopter des changements éconergétiques dans leur maison », a indiqué Annette Verschuren, présidente de Home Depot Canada et Asie. « Comme on trouve des magasins dans chaque province, ce programme constitue la première solution nationale qui offre aux Canadiens et Canadiennes un moyen pratique de recycler les AFC. »

À l'entrée de chaque Home Depot, les consommateurs trouveront une machine à recycler près du comptoir des services spéciaux. Ils pourront tout simplement rapporter leurs AFC brûlées, les insérer dans l'un des sacs de plastique mis à leur disposition, sceller le sac et le déposer à l'endroit approprié. Chaque magasin surveille sa machine à recycler et une fois celle-ci remplie, il envoie les AFC à la société *Fluorescent Lamp Recyclers*, situé à Ayr, en Ontario, qui les recycle de manière responsable.

« Les consommateurs se heurtent à des obstacles quand il s'agit de prendre de meilleures décisions en matière d'environnement, comme celui de ne pas savoir quoi faire avec leurs AFC usées », a indiqué Michael Gentile, vice-président et directeur général de *Philips Lighting*. « La présence de machines à recycler dans plusieurs magasins partout au Canada permettra aux consommateurs de se sentir totalement confiants dans l'achat et l'utilisation d'AFC pour la maison. »

En passant des ampoules traditionnelles aux AFC, les consommateurs peuvent facilement réduire à la fois leur consommation d'énergie à la maison et les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques. Home Depot est en voie de vendre 7 millions d'AFC en 2007, qui constitue des économies énergétiques d'environ 315 millions de dollars pour les consommateurs canadiens et des réductions de gaz à effet de serre de 755 000 tonnes durant toute la durée de vie de ces ampoules.

La mise en œuvre du programme national de recyclage d'AFC fait suite à l'annonce de Home Depot en avril 2007 sur le retrait progressif en magasin des ampoules inefficaces d'ici 2011, soit une avance d'un an sur l'interdiction gouvernementale. En outre, Home Depot a fait preuve de plusieurs autres initiatives en matière d'éclairage éconergétique, dont :

- 2004** Home Depot cesse la vente de jeux de lumières des fêtes incandescentes. Les magasins n'offrent plus que des produits d'éclairage saisonniers DEL.
- 2005** Lancement de la campagne *Bright Ideas* à Toronto : distribution d'AFC et échange de torchères et de produits d'éclairage saisonniers DEL. Plus de 5 millions d'ampoules sont distribuées.
- 2006** Home Depot commence à apporter des améliorations énergétiques dans ses magasins afin de réduire sa consommation d'énergie. Ces améliorations permettent d'éliminer plus de 20 500 tonnes de gaz à effet de serre.
- 2006** Un premier magasin Home Depot reçoit la certification LEED.
- 2006** Home Depot publie le premier numéro du magazine *Options Eco*, qui offre des renseignements et des conseils sur l'éclairage éconergétique.
- 2007** Home Depot annonce le retrait progressif des ampoules incandescentes de tous ses magasins d'ici 2011.

### À propos de Home Depot Canada

Fondée en 1978 à Atlanta, en Géorgie, The Home Depot est le plus grand détaillant au monde dans le secteur de la rénovation résidentielle et compte 2 169 magasins dont 155 magasins Home Depot au Canada. En 2006, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 90,8 milliards de dollars (US) et comptait environ 355 000 associés, dont plus de 30 000 au Canada.

La durabilité de l'environnement est une priorité chez Home Depot Canada et, grâce à sa stratégie active en matière de marketing et de merchandising, ses clients peuvent faire de meilleurs choix en ce qui a trait à leur maison et à l'environnement. Home Depot offre des centaines de produits incomparables sur le plan de l'efficacité quant à l'eau, l'énergie et l'air, et elle fait aussi la promotion des forêts durables. Elle procure également aux clients l'occasion de participer à des programmes qui ont un effet sur l'environnement, comme « Coupez court à la pollution » et « Air frais ».

-30-

**Pour renseignements ou pour organiser une entrevue, les médias sont priés de communiquer avec :**

Tina Peyregatt  
Home Depot Canada  
416 412-4243/647 242-7851

Emily Bradshaw / Marie-Christine Garon  
Massy-Forget relations publiques  
514 842-2455, poste 26 / 23  
[ebadshaw@mfrp.com](mailto:ebadshaw@mfrp.com) / [mcgaron@mfrp.com](mailto:mcgaron@mfrp.com)